

Réunion du Conseil municipal du

Jeudi 25 MARS

Présents : MM. BIDET Eric – PAGE Didier – Mme JANNET Stéphanie = adjoints

Mmes MABILEAU Séverine – NUTTA Johanna – MM. MARULA Gérard – NICIER Arnaud – PAGE Frédéric – RENARD Gérald – Mme LEROY = Maire

Excusé : MM. FRANÇOIS Julien a donné pouvoir à Mme MABILEAU Séverine

Secrétaire : M. BIDET Eric

CR du conseil du 18 Février : adopté

Ordre du jour :

Budget principal

Présentation - Approbation du Compte administratif 2020 et du compte de gestion 2020 pour le budget principal

Résultats de l'exercice 2020

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Excédent/Déficit</u>
Section de fonctionnement	184 469.70	198 907.65	14 437.95
Section d'investissement	99 328.90	117 676.77	18 347.87
Reprise des antérieurs SF		64 987.32	64 987.32
Reprise des antérieurs SI		11 061.52	11 061.52
Restes à réaliser	33 806.00	19 811.00	-13 995.00
Excédent net			94 839.66

Sommes à reprendre au budget 2021 : excédent de fonctionnement = 14 437.95 € + 64 987.32 € = 79 425.27 €

Excédent d'investissement = 18 347.87 + 11 061.52 = 29 409.39 €

Article 1068 = affectation des résultats – Cet article permet d'effectuer un transfert vers la section d'investissement pour combler un déficit – nous ne prévoyons pas de crédits puisque la section d'investissement est en excédent

Le maire ayant présenté en détail les résultats au 31.12.2020, le 1^{er} adjoint prend la présidence de la séance et demande au conseil municipal de s'exprimer sur ces résultats. Le Compte Administratif 2020 est voté à l'unanimité (le maire ne vote pas) – le compte de gestion tenu par la DGFIP reprend les résultats identiques à ceux du CA.

Budget annexe « Les Chilleveaux »

Présentation - Approbation du Compte administratif 2020 et du Compte de gestion pour le budget annexe « Les Chilleveaux 2 »

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Excédent/Déficit</u>
Section de fonctionnement	34 030.98	11 558.40	-22 472.58
Section d'investissement	5 688.67	50 000.00	44 311.33

Reprise des antérieurs SF		2 201.32	2 201.32
Reprise des antérieurs SI	42 823.05		-42 823.05

Sommes à reprendre au budget 2021 :

Section de fonctionnement = - 22 472.58 € + 2 201.32 = - 20 271.26 €

Section d'investissement = 44 311.33 € - 42 823.05 € = + 1 488.28 €

Le compte administratif 2020 pour le budget annexe « Les Chilleveaux » est voté à l'unanimité

Le maire ayant présenté les résultats au 31.12.2020, le 1^{er} adjoint prend la présidence de la séance et demande au conseil municipal de s'exprimer sur ces résultats. Le Compte Administratif 2020 est voté à l'unanimité (le maire ne vote pas) – le compte de gestion tenu par la DGFIP reprend les résultats identiques à ceux du CA.

Voirie : dénomination de la place située à l'Est de la Mairie = « **Place de la mairie** »

VITESSE = résultat de l'enquête - les personnes qui se sont exprimées se trouvent dans la zone allant du **46 au 84, Vallée de verrière et route de Lerné**. Ces habitants ressentent une gêne

Location des prairies dans le Marais de Thizay : accord du Conseil

Installation de ruches au Bois du Cormier sur les parcelles 434-437 « le bois du Cormier » signature d'une convention avec le CPIE = accord du conseil

Plantation de haies : Le CPIE LANCE L'OPERATION POUR 2021 -> réponse pour le 15 mai -> le flyer sera distribué aux habitants

Réunion CCID –est fixée au mercredi 14 AVRIL 2021 à 18 h à la mairie

Commission « Cœur de village » le 19 avril à 18 h 30 à la mairie = lavoir – haies

Commission info et fleurissement le 3 Mai à 18 h 30 à la mairie

PROCHAIN CONSEIL : le 12 AVRIL 2021 à 19 H – pour le vote du budget 2021

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi – 14 h à 18 h Jeudi – 14 h à 18 h	PORTABLE MAIRE 06 74 01 47 74	☎ 02.47.95.90.27 EM : communedethizay@wanadoo.fr
---	--	----------------------------------	---

